



# Droits et libertés de l'adulte âgé vivant en institution

## ■ Problématique :

- Rappeler, affirmer les droits, la place de l'adulte âgé hébergé en institution
- Faire vivre ces droits dans l'établissement

## ■ Objectifs et contenu traité :

- Rappel historique de la notion de droit, détail de la charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante, de la personne accueillie
- Statut et représentation de l'adulte âgé dépendant
- Obstacles, freins individuels, institutionnels, freins de l'adulte âgé
- Prendre conscience des actes de négligence active et passive, les identifier
- Comprendre ses actes, ses attitudes au quotidien, être en contact avec son implication émotionnelle afin de mieux se resituer dans sa relation avec l'adulte âgé
- Réflexions et échanges autour de thèmes proposés sur la base de situations concrètes émanant des participants

## ■ Public concerné :

- Tout public intervenant en secteur personnes âgées
- Groupe de 12 personnes maximum

## ■ Durée : selon besoins identifiés pour l'établissement

- 2 jours consécutifs

## ■ Intervenants potentiels :

- **Martine MACARIO** [+ infos](#) • **Anne PRATALI** [+ infos](#) • **Laurent CAMMARATA** [+ infos](#)

## ■ Références :

- Nombreuses références dans établissements des régions Languedoc-Roussillon et P.A.C.A sur demande

## ■ Tarif :

- **Coût par journée: 1 150 €** frais de déplacement et d'hébergement en plus

- Pour tout renseignement, proposition détaillée ou adaptée à vos besoins spécifiques, contactez-nous :

### Coordonnées d'i3s

☎ 04.94.67.74.36

✉ [i3s.trans@wanadoo.fr](mailto:i3s.trans@wanadoo.fr)